



Port de Hambourg. Grumes venant d'être déchargées.

MARCHÉ DES BOIS TROPICAUX (GRUMES) EN ALLEMAGNE OCCIDENTALE

L'importation de grumes tropicales destinées principalement aux fabriques de placages et contreplaqués a augmenté dans des proportions considérables ces dernières années.

	Tonnes	Valeur en DM
1952	276.000	72.254.000
1953	356.427	83.773.000
1954	535.342	127.870.000

Le tonnage de 1954 est de loin supérieur à celui des meilleures années d'avant-guerre (env. 300.000 t en 1938). Mais on peut supposer qu'il sera dépassé en 1955 car la capacité d'absorption reste considérable dans tous les secteurs : bâtiment, ameublement, décoration intérieure, constructions navales, etc. (l'on estime par exemple à plus de 3.500.000 le nombre de portes en contreplaqué nécessaires à l'équipement des logements qui seront

construits cette année en Allemagne Occidentale).

La production de contreplaqués dans ce pays s'est élevée à environ 604.000 m³ en 1954 ce qui représente un accroissement de 150.000 m³ par rapport à 1953 (1938 = 440.000 m³ y compris l'Autriche). Par ailleurs la production de placages a également avec environ 265.000 m³ atteint un nouveau record en 1954. On notera que les usines de contreplaqués de la Rhénanie/Westphalie, qui produisent à elles seules 40 % du total de la production allemande ont utilisé en 1953 environ 40 % et en 1954 près de 50 % de bois tropicaux pour leur fabrication.

Egalement en Rhénanie/Westphalie les usines de placages ont utilisé en 1954 environ 80 % de bois tropicaux contre 75 % en 1953.

Les tableaux ci-après montrent la part qui revient aux différents continents dans l'approvisionnement en grumes tropicales du marché allemand.

I. — AFRIQUE

	1954		1953		1952	
	tonnes	1.000 D M	tonnes	1.000 D M	tonnes	1.000 D M
A. E. F.	172.381	42.147	109.158	24.303	31.080	8.016
Congo Belge	82.817	19.454	72.209	17.588	46.486	12.081
Côte de l'Or	74.507	17.841	32.853	8.277	29.236	8.385
Afrique Occident. Port.	52.356	10.603	41.707	8.797	17.961	4.248
Nigéria.....	49.231	11.811	12.489	3.362	29.247	8.771
A. O. F.	49.176	12.250	58.438	13.407	44.723	12.809
Cameroun	18.718	3.745	10.574	2.210	9.528	2.491
Guinée espagnole	11.222	2.760	5.346	1.277	—	—
Tanganyika	145	64	—	—	—	—
Afrique du Sud.....	90	20	—	—	—	—
	510.643	120.725	342.774	79.221	208.262	56.801

Ce relevé fait ressortir la place prépondérante occupée par les territoires de l'Union Française. Comme principales essences importées en 1954 de l'A. E. F., il convient tout d'abord de mentionner l'Okoumé avec environ 152.000 t. L'intérêt sur le marché allemand pour ce bois de déroulage reste très vif, et malgré l'augmentation sensible du contingent réservé par l'Office des Bois à l'Allemagne Occidentale les demandes sont loin d'être satisfaites. Aussi les fabricants de contreplaqués s'efforcent-ils de couvrir leurs besoins en utilisant des bois de remplacement comme l'Iomba de la Côte d'Ivoire, du Gabon et du Congo Belge, le Makoré de la Côte de l'Or, le Mansonia du Nigéria, le Viola ou le Guangare de l'Amérique Centrale, etc.

Le reste du tonnage en provenance de l'A. E. F., environ 20.000 t se compose surtout de Limbo (qualité très appréciée des lots livrés) Iomba, Iroko, Douka.

En ce qui concerne les importations de l'A. O. F. dont le tonnage accuse en 1954 un léger recul par rapport à l'année précédente, il s'agit principale-

ment de grumes de Makoré, Iroko, Samba et Iomba.

Le Congo Belge et l'Afrique Occidentale Portugaise (enclave de Cabinda sur le Congo supérieur) occupent ensemble avec 135.356 t après les territoires français, la deuxième place des fournisseurs africains en grumes tropicales de la République Fédérale allemande.

Principale essence importée, environ 120.000 t, le *Limba* (deuxième bois de déroulage sur le marché allemand après l'Okoumé) autres essences : Tola (très apprécié), Kambala, Iomba, Fuma.

La plus grosse partie du tonnage importée de la Côte de l'Or et du Nigéria (123.738 t) consiste en Wawa, Abachi (très apprécié : env. 90.000 t) et Samba (env. 10.000 t). Il convient de mentionner ensuite le Makoré, le Mansonia, Iroko, Agba, enfin l'Abura, essence nouvellement appréciée sur le marché allemand.

Enfin du Tanganyika notons quelques transactions en Grenadille, et en Knysna pour l'Afrique du Sud.

II. — AMÉRIQUE DU NORD

	1954		1953		1952	
	tonnes	1.000 D M	tonnes	1.000 D M	tonnes	1.000 D M
Canada	425	229	30	28	6.917	2.843
U. S. A.	9.307	3.206	6.031	2.448	6.917	2.843
	9.732	3.435	6.061	2.476	6.917	2.843

Principales essences importées en 1954 :

Pin Caroline (très demandé) Chêne, Erable uni, Myrte, Madrona, Loupes de Noyer, Hickory (im-

portations en baisse par rapport à celles de 1953 et 1952), Cèdre Port Orford, Bouleau et Orme (intérêt très restreint des importateurs.



III. — AMÉRIQUE CENTRALE ET AMÉRIQUE DU SUD

	1954		1953		1952	
	tonnes	1.000 D M	tonnes	1.000 D M	tonnes	1.000 D M
Honduras	—	—	—	—	—	—
Guatémala	355	169	—	—	—	—
Haiti	45	25	—	—	—	—
République Dominicaine	245	166	190	133	188	110
Nicaragua	395	174	92	55	116	44
Costa Rica	—	—	207	42	2.856	624
Colombie	6.285	1.070	2.467	425	4.529	1.023
Venezuela	120	47	112	45	164	62
Equateur	—	—	—	—	—	—
Chili	—	—	—	—	—	—
Brésil	504	148	1.317	279	5.862	1.314
Territoires Hollandais	1.544	255	920	163	4.844	1.098
Territoires britanniques	208	81	—	—	—	—
	9.701	1.142	5.305	1.142	18.559	4.275

Principales essences importées en 1954 :

Virola (Colombie) Cèdre du Nicaragua, Quaruba du Brésil, Buis (Zapatero), Cocobolo, Cocus,

Massaranduba, Baitoa, Acajou, Palissandre, Bois de Pernambouc.

IV. — ASIE

	1954		1953		1952	
	tonnes	1.000 D M	tonnes	1.000 D M	tonnes	1.000 D M
Japon	39	21	—	—	—	—
Indochine	—	—	—	—	—	—
Thaïlande	101	88	93	97	180	170
Birmanie	—	—	—	—	—	—
Indes	205	202	—	—	—	—
Iran	—	—	80	83	125	65
Philippines	145	74	180	50	717	202
Bornéo Britannique-Sarawak	4.071	756	870	208	1.282	370
Indonésie	672	388	534	257	291	139
Ceylan	—	—	54	63	101	77
	5.233	1.529	1.811	758	2.676	1.023

Principales essences importées en 1954 :

Sereyah rouge de Bornéo (bois de remplacement de l'okoumé, essence de plus en plus appréciée des importateurs allemands) Teck de Java, Makassar de Célèbes, Ramin de Sarawak (cette essence nou-

vellement connue en Allemagne est très demandée), Palissandre des Indes (qualité médiocre des livraisons, intérêt limité des acheteurs) Chêne et Sen du Japon.

Les importations de grumes et demi-produits en 1954 ont représenté à peu près 3 % du total des importations de la République Fédérale.

Les exportations de bois de ce pays sont faibles. Elles comprennent surtout des bois dont l'Allemagne Occidentale peut se passer provisoirement. Elles ont atteint pendant l'année 1954 environ 13 % des importations de bois.

La part des bois tropicaux dans la production de

contreplaqués a augmenté en Allemagne occidentale de 1951 à 1954 de 11,7 % à près de 37 %.

Les principaux ports allemands d'importation de bois tropicaux sont Hambourg et Brême.

L'importation des bois en Allemagne Occidentale n'est soumise à aucune restriction quantitative.

Ces produits sont exemptés de droits de douane à leur entrée sur le territoire fédéral allemand sauf en ce qui concerne les positions suivantes :



Un autre aspect du déchargement de grumes dans le port de Hambourg.

**N° DU TARIF DOUANIER ALLEMAND
DROITS DE DOUANE AD VALOREM**

4404 Bois ronds bruts, même écorcés ou dégrossis à la hache ou à l'herminette, non dénommés ni compris ailleurs :

A. Conifères :

1. Poteaux pour lignes électriques aériennes

— imprégnés 15 %
— autres 10 %

4406 Bois sciés longitudinalement, non dénommés ni compris ailleurs :

A. Conifères d'une épaisseur de :

— plus de 77 mm 5 %
— 5 mm exclus à 77 mm inclus 5 %

Mais ils sont soumis à une taxe compensatrice (Umsatzausgleichsteuer) de % 4 *ad valorem*, calculée sur la valeur de la marchandise dédouanée.

Il n'existe pas en Allemagne Occidentale d'organisme de crédit spécial pour les importations de bois tropicaux ou autres.

Il existe une bourse des bois à Dusseldorf :

LA RHEINISCH-WESTFÄLISCHE
HOLZBÖRSE ZU KÖLN

Kronprinzenstrasse 12, DUSSELDORF.

Les importations de bois sont effectuées par les importateurs et les courtiers (On doit cependant noter une nouvelle tendance des utilisateurs à importer directement les bois tropicaux, ce qui ne manque pas de créer une certaine inquiétude parmi les négociants précités).

Principales organisations professionnelles :

HAUPTVERBAND DER DEUTSCHEN
HOLZVERARBEITENDEN INDUSTRIE
UND VERWANDTEN INDUSTRIEZWEIGE.
Steubenstrasse 17, WIESBADEN.

ARBEITSGEMEINSCHAFT DER
HOLZHANDELSVERBANDE
Heinrichstrasse 31, HANNOVER.

